

**Conseil d'école extraordinaire du jeudi 25 mai 2023**  
**CAPENS**

Présents :

- Directrice de l'école : Magali IMBERT
- Enseignantes : Mme BODIER- GARCIA – Mme OHAYON – Mme CAMPAGNE
- Mairie : Mr DEDIEU- Mr DORBES -
- Parents élus :  
Mme OUKHALED – Mme LECOMPTE – Mr CHATELAIN – Mme HASAND
- Alaé : Mme ROMERO

Excusés :

Mme MANDIN – Mme EMERY

Le présent conseil d'école extraordinaire a pour objectif de présenter le plan canicule.  
(cf pièce jointe)

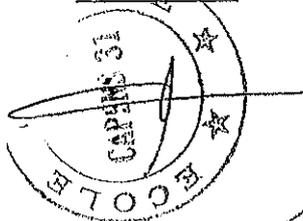
Mairie :

Des devis ont été demandés. L'objectif est de mettre une climatisation dans chaque classe et dans le réfectoire.

Question des parents :

- Combien de temps avant les parents seront- ils informés afin qu'ils puissent s'organiser? Les parents seront informés de la mise en place de ce plan du jour au lendemain. Nous nous adapterons en fonction de la situation. Il est difficile de s'avancer à l'heure actuelle car c'est la première fois qu'un tel plan est demandé. Nous essaierons d'abord de ne pas modifier les horaires. Si il est trop difficile pour les enfants de supporter la chaleur en classe, nous appliquerons cette solution.

La directrice



La secrétaire

A handwritten signature in black ink.

Les parents d'élèves élus

A handwritten signature in black ink.

PLAN DE MISE A L'ABRI EN CAS DE VAGUE DE CHALEUR  
ECOLE DE CAPENS  
2022/2023

OBJECTIF

L'objectif de ce plan est de prévoir comment accueillir les enfants et les personnels en cas de vague de chaleur, afin de maintenir le service public d'Education pour toutes et tous.

QUAND EST CE QUE CE PLAN EST MIS EN ŒUVRE ?

\* La directrice doit décider de l'activation de ce plan en cas de vigilance rouge par **Météo France** concernant le département de la Haute- Garonne ou la zone géographique de l'école.

\* La directrice peut décider de l'activation de ce plan en cas de relevés de températures très importantes dans une salle de classe, un dortoir, une cantine où les enfants et les personnels ne peuvent se rafraîchir grâce à un système de ventilation, d'aération ou de brumisation.

PROCÉDURES DE MISE EN ŒUVRE

Procédures seront mises en place en cas d'activation du plan canicule par **Météo France** ou en cas de fortes chaleurs dans les classes (seuil fixé à 30°) :

Dans la cour :

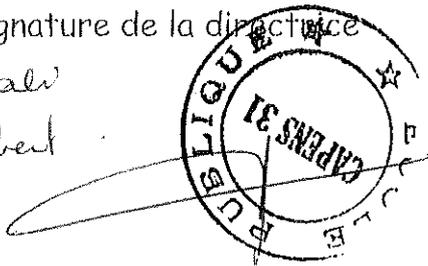
- \* La Mairie mettra en place « un tuyau troué » pour rafraîchir les élèves dans la cour
- \* une toile d'ombrage sera également mise en place
- \* des brumisateurs seront mis à disposition dans la cour, sous réserve de l'activation du plan sécheresse.

## CONSIGNES DE MISE à L'ABRI

- Maintien des stores fermés lorsque la façade est ensoleillée
- Pour les enfants : casquette, crème solaire, lunettes de soleil
- Boire régulièrement, se mouiller la peau
- réduire les activités physiques
- pas d'EPS

Signature de la directrice

*Nagala  
Imbert*



Signature de la Mairie

